



**Diversité en Europe**

■ *In varietate Concordia (CE Bruxelles, 2000)*



**numéro 7**

**une infolettre éditée par l'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (iriv)- [www.iriv.net](http://www.iriv.net)**

*« These strangers in a foreign World  
Protection asked of me-  
Befriend them, lest yourself in Heaven  
Be found a refugee »*

*« Ces Etrangères, en Monde inconnu  
Asile m'ont demandé  
Accueille-les, car Toi- même au Ciel  
Pourrait être une Réfugiée »*

**Emily Dickinson** (Quatrains II-2, 1864-65, Amherst, Massachusetts, Etats-Unis)  
**traduction en français de Claire Malroux** (NRF, Poésie/Gallimard, Paris, 2000)

**Directrice de la publication** : dr Bénédicte Halba, présidente de l'*iriv*, co-fondatrice du club de l'*iriv* à la Cité des Métiers (Paris)

© iriv, Paris, 11/ 2021

## Diversité francophone

L'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (Iriv) publie depuis septembre 2016 une Infolettre dédiée à la migration – « Regards Croisés sur la Migration ». Les premiers numéros (septembre 2016 - mars 2018) étaient consacrés à une comparaison entre Paris et Berlin avec des témoignages dans les deux capitales européennes.

Depuis novembre 2018, notre Infolettre s'intitule « Diversité en Europe ». Son objectif est d'aborder la question de la diversité – qui s'exprime dans la devise choisie par l'Union européenne *In varietate Concordia* depuis 2000 qui anticipait le plus grand élargissement de l'Union européenne passée de 15 à 25 membres en 2004.

Le premier numéro (novembre 2018) est axé sur la diversité à l'école avec Rotterdam (Pays-Bas) dont les habitants ayant des origines étrangères représentent plus de 70% de la population totale, à la fois un défi et une opportunité pour tester de nouvelles approches. Paris compte également dans ses écoles, et dans ses salles de classe, des élèves aux profils très divers.

Le deuxième numéro (mars 2019) est consacré à la diversité religieuse et culturelle, dédié à la communauté juive. Si les racines judéo-chrétiennes de l'Union européenne sont évidentes, la construction européenne est un projet séculier avec une identité culturelle ouverte à toutes les religions. Ce numéro propose une comparaison entre Paris et Thessalonique, des villes partageant une histoire tragique pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Le troisième numéro (novembre 2019) aborde la question du dialogue interreligieux avec des articles sur la Suisse et la France. Il est important dans des pays laïcs que la liberté religieuse soit respectée comme le droit de ne pas croire et de n'appartenir à aucune religion. Une approche républicaine a permis une paix civile depuis un siècle dans la plupart des sociétés européennes, à l'exception des deux guerres mondiales où les populations civiles se sont déchirées.

Le quatrième numéro (mars 2020) est axé sur l'éducation et le dialogue interconfessionnel dans des pays multiculturels. Un premier article analyse l'inclusion et la diversité aux États-Unis, pour une « diversité globale ». Un deuxième article rappelle l'exemple de Sarajevo, modèle d'existence pacifique entre bosniaques juifs et musulmans, serbes orthodoxes et croates catholiques dont « identité universelle aux multiples facettes » a été brutalisée (1992-1995)

Le cinquième numéro (novembre 2020) aborde la diversité en Méditerranée avec diverses stratégies. Le premier article aborde la partie orientale de la région méditerranéenne, carrefour entre l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie. Le deuxième article se concentre sur les stratégies contradictoires menées par les principaux acteurs du Moyen-Orient et l'urgente nécessité pour l'Union européenne de soutenir ses vrais et premiers alliés dans la région.

Le sixième numéro évoque la diversité artistique et l'éducation interculturelle. Le premier article présente le Mexique et la grande richesse d'un artisanat très singulier selon les communautés. Le deuxième article aborde le dialogue interculturel et l'éducation interculturelle qui sont essentiels dans les sociétés modernes avec l'exemple de la musique comme langage universel.

Le septième numéro illustre la diversité francophone. Le premier article explique que la diversité est au cœur de la Francophonie depuis l'origine et que tous les francophones l'ont à cœur. Le deuxième article évoque les facettes de la diversité francophone, à partir de ses écrivains, en Guyane, en Martinique, au Sénégal et au Mali avec les figures tutélaires de Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire.

Bénédicte Halba, présidente de l'iriv  
Emmanuel Adjovi, représentant régional de l'OIF pour la Caraïbe et l'Amérique latine (REPCAL)

© iriv, Paris, 11/ 2021

## Francophonie, la diversité au cœur et à cœur

Conçu comme le caractère de ce qui est divers, varié, la diversité est la marque constitutive de la Francophonie aussi bien avec un « f » minuscule qu'avec un « F » majuscule. Avec une majuscule elle désigne le dispositif institutionnel organisant les relations entre les pays francophones. Avec un « f » minuscule, elle renvoie à l'ensemble des locuteurs du français dans le monde. La diversité est au cœur de ces deux entités qui ont à cœur sa promotion, culturelle et linguistique

**Au cœur du projet francophone, la diversité culturelle et linguistique** - «La Francophonie est une idée africaine fécondée par une histoire française», a soutenu l'ancien ministre mauricien des Affaires Etrangères, Jean-Claude de l'Estrac. En effet, son socle est la langue française, que des millions d'Africains ont trouvée dans «les décombres du régime colonial», selon la formule de Léopold Sédar Senghor. En choisissant de faire de cette langue leur «butin de guerre», d'après les mots de l'écrivain algérien Kateb Yacine, les quatre pères fondateurs de la Francophonie que sont le président sénégalais de l'époque, Léopold Sédar Senghor et ses homologues Hamani Diori du Niger, Habib Bourguiba de la Tunisie ainsi que le Prince Norodom Sihanouk du Cambodge ont décidé de mettre en place une organisation sous le signe de la diversité. La convention portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), signée le 20 mars 1970 à Niamey (Niger) en a donné le ton, en assignant à la jeune organisation la mission de promouvoir et de défendre la diversité culturelle et linguistique. Lorsque l'ACCT est devenue en 2005 l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le besoin d'affirmer cette diversité au double attribut s'est accentué sous la pression de la mondialisation uniformisatrice, confirmant le caractère visionnaire de l'intuition des pères fondateurs. Ainsi, la Charte de la Francophonie, adoptée à Antananarivo (Madagascar), indique que l'Organisation a, entre autres, pour objectifs : « l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations ; le rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle ». Avec cette précision que «la Francophonie respecte la souveraineté des États, leurs langues et leurs cultures » (1). Ces objectifs sont portés par une volonté d'œuvrer pour le rayonnement de la langue française, le dialogue des cultures et la culture du dialogue

Ce respect de la grande diversité de ses membres se traduit à tous les niveaux. Avec ses 300 millions de locuteurs dans le monde (2), la Francophonie institutionnelle regroupe 88 États et gouvernements divers. Des pays du Nord côtoient des pays du Sud. Des pays riches siègent avec des pays en voie de développement. Des États dont le français est la langue officielle travaillent au sein de l'OIF avec des États qui officialisent d'autres langues. Tous sont unis par leur attachement au français. Cette langue est enrichie par la diversité des peuples qui la parlent. Le français de Côte d'Ivoire n'est pas celui du Madagascar. Le français du Cameroun n'est pas celui d'Haïti. Le français du Canada est parfois différent de celui de la Belgique.

« Nous parlons tous plusieurs français », a conclu Barbara Cassin de l'Académie française (3). Lorsque l'on prend en compte les langues maternelles des peuples appartenant à l'espace francophone, on s'aperçoit que la communauté francophone est, en réalité, « une véritable mosaïque linguistique » (4) qui partage l'usage du français. De même, la culture francophone se conjugue au pluriel (5). Elle s'exprime dans tous les champs de la création

**L'action de la Francophonie a la diversité à cœur** - Dans le contexte d'une mondialisation uniformisatrice, la Francophonie institutionnelle, qui représente cet espace géoculturel, est amenée à répondre aux enjeux géoéconomiques et géopolitiques de cette globalisation qui accélère la mise en contact des peuples et des cultures (6). Aussi, la Francophonie s'engage-t-elle en faveur de la diversité culturelle et linguistique comme une des réponses à ce phénomène. Elle œuvre pour la construction de bases politiques et juridiques au plan mondial (7). Ainsi, après avoir défendu le principe de l'exception culturelle lors des négociations du GATT et celles du projet de Constitution européenne, elle a soutenu l'adoption en octobre 2005, par l'Unesco, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, devenue aujourd'hui un texte de référence. Ce traité reconnaît la double dimension identitaire et économique des biens et services culturels et la légitimité des politiques publiques de régulation de la culture. Le soutien actif à la diversité culturelle s'est également exprimé lors de la 4<sup>e</sup> conférence ministérielle de la culture par la Déclaration d'Abidjan de juillet 2017, accompagnée d'un plan d'action en faveur des industries culturelles et créatives à l'ère du numérique.

L'OIF promeut et défend aussi la diversité culturelle à travers plusieurs actions de coopération. On peut citer les prix qu'elle décerne chaque année, les médailles qu'elle attribue lors des jeux qu'elle organise, les films et documentaires soutenus par le Fonds image, les appuis à la mise en place de politiques publiques de développement culturel et l'aide aux médias francophones. Elle promeut également le bi ou plurilinguisme dans les pays disposant de plusieurs langues et défend le multilinguisme dans les organisations internationales. Sans compter les nombreux projets de coopération dans les domaines des droits de l'homme et de la démocratie, de l'éducation et de la formation technique et professionnelle et du développement durable. Tout le projet francophone est irrigué par le puissant flux de la diversité

Emmanuel Adjovi, représentant régional de l'OIF pour la REPCAL

© iriv, Paris, 11/ 2021

### Diversité francophone, créolité et promesse d'un nouvel humanisme

Le prix Goncourt 2021 a été décerné à l'écrivain sénégalais Mohamed Mbougar Sarr pour son livre « La Plus Secrète Mémoire des hommes » (1) récit « Parcouru de voix multiples, traversant les époques, enjambant les frontières, le roman nous promène de Paris à Amsterdam, de Dakar à Buenos Aires, de la fin du XIXe siècle à notre monde contemporain, en passant par les heures terribles de la Shoah » (2). Le livre s'est inspiré de la vie de Yambo Ouologuem (3), écrivain malien, né au Soudan français, auteur d'un unique roman publié en 1968, « Le Devoir de violence » qui a obtenu le prix Renaudot en 1968, premier écrivain africain à recevoir cette distinction, avant que son auteur ne soit accusé de plagiat. La même mésaventure était arrivée en 1921 à René Maran, premier écrivain guyanais à avoir reçu le prix Goncourt (4) pour son livre « Batouala » (5).

Les vies des deux hommes présentent beaucoup de similitudes. Ils ont tous les deux suivi des parcours brillants : études dans les meilleurs lycées français (lycée Michel de Montaigne à Bordeaux pour Maran, lycée Henri IV à Paris pour Ouologuem), cadre dans l'administration coloniale pour l'écrivain guyanais et doctorat en sociologie à l'École normale supérieure pour son homologue malien. Ce n'est pas la qualité littéraire de leurs livres qui est violemment attaquée mais le message, romancé mais très argumenté historiquement et basé sur leur expérience personnelle : une critique sévère de l'empire colonial français, sa face obscure que la France a longtemps cachée, préférant mythifier ses liens avec l'Afrique. Ouologuem aggrave son cas, en y ajoutant une critique féroce de la violence et de la duplicité de chefs africains.

Le « récit colonial » français était autant politique qu'économique, avant (temps de Maran) ou après (temps de Ouologuem) les indépendances des Etats africains. La France souhaitait continuer à entretenir des relations privilégiées, toujours très intéressées, avec le continent africain. Dans son discours contre le colonialisme, prononcé en 1955, qui annonçait le grand mouvement d'indépendance des pays asiatiques et africains, initié en France avec les guerres d'Indochine ou d'Algérie dans les années 1950, l'écrivain martiniquais Aimé Césaire a développé une critique similaire de la colonisation à partir du passé colonial français et européen en Afrique, en Asie et en Amérique centrale (6). Le premier effet de la colonisation est de déshumaniser aussi bien les peuples colonisés que les colonisateurs eux-mêmes. Les rapports inégaux qui s'instaurent entre colonisateurs et colonisés sont forcément brutaux, cruels, basés sur la loi du plus fort. Le processus à l'œuvre dans la colonisation est de chosifier et d'appauvrir en les vidant de leur sens et leur substance les civilisations colonisées. Le but premier est l'exploitation et l'appropriation des richesses et des ressources humaines des pays colonisés en détruisant les économies originelles. Un corollaire nécessaire et insidieux de la colonisation est la collaboration qu'elle implique des élites locales indigènes. La colonisation s'efforce aussi d'uniformiser les populations.

Ce refus de la diversité est la caractéristique même de tout totalitarisme comme le rappelle Hannah Arendt pour qui l'impérialisme a fait son entrée sur la scène mondiale en Afrique (7). Dans son livre

la philosophe américaine traite de l'impérialisme colonial strictement européen « lequel a pris fin avec la liquidation de la domination britannique en Inde ». C'est « l'histoire de la désintégration de l'Etat-nation ». L'ère impérialiste a créé une « politique mondiale » avec la « prétention totalitaire à la domination de la terre ». Les affaires étrangères sont devenues des « affaires planétaires » avec pour seule vocation celle d'imposer une « Pax Romana au reste du monde » sans inventer de nouvelles règles avec ses « mesquineries » et sa « myopie politiques » qui ont entraîné la catastrophe du totalitarisme et les guerres mondiales du XXème siècle avec une tragédie humaine unique dans l'histoire de l'humanité, la Shoah.

La francophonie s'inscrit dans une logique diamétralement opposée. Léopold Sédar Senghor appelle de ses vœux dès 1962 une « Francophonie sans frontières » qui soit « cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des « énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire ». Ce message universel est culturel et politique. Le français est parlé sur les cinq continents avec 300 millions de francophones, 88 pays membres de l'OIF, soit 1 milliard de personnes en 2021. Le français n'appartient pas seulement à la France. Il est un héritage partagé et enrichi de la diversité des pays francophones.

Edouard Glissant, écrivain martiniquais, suggère le concept de créolisation : « le monde se créolise, c'est-à-dire que les cultures du monde mises en contact de manière foudroyante et absolument consciente aujourd'hui les unes avec les autres se changent en s'échangeant. (7). Raphaël Confiant lui préfère l'éloge de la créolité car la mondialisation créole doit valoriser la « diversité », c'est-à-dire le mélange, le partage des ancêtres et des identités, le non-cloisonnement des imaginaires (10).

Dans sa tragédie « Et les chiens se taisaient », Aimé Césaire écrit :

Le rebelle, dur : « Mon nom : offensé ; mon prénom : humilié ; mon état : révolté ; mon âge : l'âge de pierre

La Mère : « Ma race : la race humaine. Ma religion : ....la fraternité. (11)

Senghor plus apaisé et diplomate envoie ce message plein d'espoir en 1962 à Niamey (12) : « La création d'une communauté de langue française sera peut-être la première du genre dans l'histoire moderne. Elle exprime le besoin de notre époque où l'homme, menacé par le progrès scientifique dont il est l'auteur, veut construire un nouvel humanisme qui soit, en même temps, à sa propre mesure et à celle du cosmos. »

©Bénédicte Halba, Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (iriv)

© iriv, Paris, 11/ 2021

## Bibliographie

### Article écrit par Emmanuel Adjovi

- (1) Art. 2 de la Charte de la Francophonie du 23 novembre 2005
- (2) OIF, La langue française dans le monde, éd. Gallimard, 2019, p. 87
- (3) Cf. JMG Le Clézio, Francophonie. Pour l'amour d'une langue, Bruxelles, Editions Nevicata, 2020, p. 35
- (4) Arienne Poissonnier, Atlas de la francophonie. Le français, plus qu'une langue, Ed. Autrement, 2021, p. 40-41.
- (5) Véronique Le Marchand, La Francophonie, Les essentiels Milan, 2006. p. 20.
- (6) Jean Tardif et Joëlle Farchy, Les enjeux de la mondialisation culturelle, éd. Hors Commerce, 2006, p. 109
- (7) Eric Adja et Emmanuel Adjovi, « Soutenir la diversité culturelle et linguistique dans la société mondiale de l'information : exemple de l'OIF », in Philippe Achilleas et Willy Mikalef, TIC. Innovation et droit international. Technologie de l'information et de la Communication, Ed. Pédone, 2017, p. 166

### Article écrit par Bénédicte Halba

- (1) Mohamed Mbougar Sarr (2021) « La Plus Secrète Mémoire des hommes » Paris : Philippe Rey
- (2) Entretien de Mohamed Mbougar Sarr propos recueillis par Elise Lépine , Journal du dimanche ,31 octobre 2021
- (3) Yambo Ouologuem (1968) « Le Devoir de violence », Paris : Seuil, réédité en 2018
- (4) Documentaire réalisé par Fabrice Gardel (2021) « René Maran, le premier Goncourt noir », France 4, diffusé le mardi 2 novembre 2021 ;
- (5) René Maran (1921) « Batouala », Paris : Albin Michel
- (6) Césaire (Aimé), 1955, « Discours sur le colonialisme », Paris : Editions Présence Africaine
- (7) Hannah Arendt (1973) « De l'impérialisme », traduction française, Paris : Librairie Arthème Fayard (2002)
- (8) Francophonie sans frontières-  
<https://www.francophoniesansfrontieres.org/activit%C3%A9s/senghor-2021/> téléchargé le 3 novembre 2021
- (9) Edouard Glissant, une pensée archipélique - <http://www.edouardglissant.fr/creolisation.html> téléchargé le 3 novembre 2021
- (10) Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, (1989)« Eloge de la Créolité », Paris : Gallimard, 1989 cité par Emmanuel Adjovi, «Francophonie et Creolophonie », préparation des 20 ans de la Francophonie (1970-2020)
- (11) Aimé Césaire (1970) « Et les chiens se taisaient » in « Les armes miraculeuses », Paris : Gallimard, p. 107.
- (12) Première conférence évoquant la francophonie, Niamey, 1962